

Budget—M. Horner

On a dit bien des choses au sujet de la Banque fédérale de développement. Nous essayons continuellement de l'inciter à devenir plus audacieuse en matière de capitaux de risque. Le nombre des autorisations s'est chiffré à 9,800 pour la dernière année financière, soit une hausse de plus de 5 p. 100 par rapport à l'année précédente. Le montant des prêts autorisés par la Banque fédérale de développement au cours de la dernière année financière a augmenté de 10 p. 100 par rapport à l'année précédente. Voilà quelques exemples de ce que fait mon ministère pour encourager l'investissement au Canada et pour encourager l'industrie canadienne à répondre à la demande canadienne.

On a dit bien des choses également des activités de l'Agence d'examen de l'investissement étranger. Qu'en est-il de l'investissement étranger entrant chez nous? Si on considère les placements étrangers effectués directement au Canada, on constatera qu'en 1976, nous accusons un déficit de 295 millions. La chose était attribuable à un certain nombre de retraits très importants et je pense notamment à Atlantic Richfield qui a vendu ses biens et rapporté ces fonds aux États-Unis ainsi qu'à d'autres grandes sociétés qui ont agi de même. En 1977, il y a eu un revirement de la situation contraire et l'excédent des placements étrangers directs a été de 175 millions de dollars. A mon avis, c'est un fait encourageant et je suis persuadé qu'en 1978 cette tendance qui a commencé à se dessiner en 1977 s'accroîtra.

● (1642)

Le nombre de demandes en vertu de la loi sur l'examen des investissements étrangers a augmenté sensiblement. Dans chaque cas, nous exigeons, avant qu'une demande ne soit approuvée, que le requérant prouve qu'il offre un avantage appréciable au Canada dans les domaines de l'emploi et du placement ainsi qu'un avantage appréciable aux Canadiens qui veulent participer à la prise en charge ou à l'établissement de toute nouvelle compagnie au Canada.

Au ministère, nous faisons beaucoup pour susciter la confiance dans notre industrie et notre secteur manufacturier. Je voudrais vous toucher un mot des vingt-deux études par secteur que nous effectuons. Pour la première fois, nous avons réussi à amener des représentants du monde des affaires, des syndicats, des gouvernements provinciaux et du gouvernement fédéral à agir comme catalyseurs au sein d'un secrétariat. Ils étudient les 22 principaux secteurs de notre économie afin de déterminer quelle est leur situation, quelle sorte de marché nous pouvons espérer décrocher dans chacun d'eux et comment faire pour y parvenir. Nous passons au peigne fin les structures fiscales pour voir si nous pouvons supprimer les cas de double emploi qui existent aux paliers fédéral et provincial et nous étudions attentivement...

L'Orateur suppléant (M. Turner): A l'ordre, s'il vous plaît. Je regrette d'interrompre l'honorable ministre, mais son temps de parole est expiré. Il peut poursuivre avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. Horner: Puis-je terminer ce que j'ai à dire?

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): En ce qui me concerne, oui.

[M. Horner.]

L'Orateur suppléant (M. Turner): Je suis sûr d'avoir entendu un «non» quand j'ai demandé s'il y avait consentement unanime.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, en guise d'introduction aux quelques observations que j'aimerais faire aujourd'hui, je désire confirmer le fait que je fais partie de l'opposition aux Communes et que je n'aime pas le gouvernement que nous avons de l'autre côté. En fait, je ne crois pas que le Canada puisse supporter cette équipe encore bien longtemps. Je précise cela parce que je vais faire des observations favorables à certaines déclarations faites par un des ministres. Je ne veux pas dire le ministre qui vient de s'asseoir. Il ne voudrait pas d'un tel baiser de Judas. Je songe plutôt au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M^{lle} Bégin).

Elle sait bien que j'ai cité, au comité permanent de la santé, du bien-être et des affaires sociales, le 4 avril dernier, le discours qu'elle a prononcé le lundi 13 mars à l'Association fédérale libérale de Sherbrooke et intitulé «Les mythes de la politique sociale.» Je lui ai dit, au comité, que je n'avais pas été aussi emballé par un document depuis le temps fort lointain où j'ai lu pour la première fois «Looking Backward» de Edward Bellemey. Elle est si jeune que je doute qu'elle sache de quoi je parlais, mais le fait est que, comme exposé de la politique sociale que devrait se donner le Canada, ce discours, prononcé par le ministre le lundi 13 mars, était absolument remarquable. J'ai réussi à persuader le comité ce jour-là de le faire imprimer intégralement en annexe aux procès-verbaux et témoignages du comité permanent de la santé, du bien-être et des affaires sociales. Il est donné en annexe au numéro 6 du mardi 4 avril 1978.

J'aimerais revenir sur certains points soulevés par le ministre ce jour-là, mais auparavant j'ai deux choses à dire. Tout d'abord je crois qu'il serait bon que tous les députés libéraux qui siègent à la Chambre des communes, tous les futurs candidats du parti libéral et, plus particulièrement, tous les membres du cabinet actuel se donnent la peine de le lire.

L'autre jour, ce même ministre a participé au débat sur le budget; on trouvera le texte de son discours dans le *hansard* du vendredi 14 avril, à partir de la page 4528. Je le répète, je tiens à lui dire qu'elle a fait un discours très intéressant et très important. J'espère que les députés libéraux le liront, et que ces discours et la position du ministre en matière de politique sociale, inciteront ses collègues du parti libéral à réfléchir, un peu du moins aux problèmes sociaux.

Je vais m'étendre sur certains passages de ses discours au lieu de les lire, car ils se situent dans un contexte bien précis. Je pense que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a donné le ton dans ses deux discours, tant dans celui qu'elle a fait à Sherbrooke le 13 mars que dans celui qu'elle a prononcé aux Communes le 14 avril en déclarant que lorsqu'on avait l'esprit progressiste, il ne fallait pas le laisser en veilleuse en période d'instabilité économique. Elle a ensuite exhorté les gens à ne pas céder à la panique et à ne pas mettre en doute le caractère universel de certains de nos programmes ni leur indexation en fonction de l'évolution du coût de la vie ni le bien-fondé d'autres mesures destinées à compenser une certaine dévaluation monétaire de notre monnaie. Je suis parfaitement d'accord avec elle, et je l'appuie de mon mieux. Le seul fait que le gouvernement dise que nous traversons une mau-